



Naissance

(Les parents ne sont pas mariés)

Information supplémentaires nécessaires à la transmission d'un acte de naissance en Suisse

Enfant

Lieu et date de naissance	
Nom et prénom	

Père

Nom et prénom	
Lieu et date de naissance	
Lieu d'origine (si citoyen suisse)	
Nationalité(s). Si plusieurs nationalités, veuillez les indiquer toutes	
Etat civil au moment de la naissance de l'enfant (célibataire, divorcé, veuf)	
Domicile légal au moment de la naissance de l'enfant	
Adresse actuelle	
Numéro de téléphone mobile	

Mère

Nom et prénom	
Lieu et date de naissance	
Lieu d'origine (si citoyenne suisse)	
Nationalité(s). Si plusieurs nationalités, veuillez les indiquer toutes	
Etat civil au moment de la naissance de l'enfant (célibataire, divorcée, veuve)	
Domicile légal au moment de la naissance de l'enfant	
Adresse actuelle	
Numéro de téléphone mobile	

Lieu / date :

Lieu / date :

Signature père

Signature mère



Inscription de la naissance au registre de l'état civil suisse

Par souci de simplicité, seule la forme masculine est utilisée dans ce texte. La forme féminine est bien sûr toujours incluse.

Stand 28.05.2020
Ref. 124.1

Veillez prêter une attention particulière aux points suivants:

- Les documents d'état civil (naissance, mariage, divorce, décès) doivent être présentés en duplicata (ПОВТОРНОЕ, deuxième exemplaire) avec apostille. Les copies notariées d'un certificat ne sont pas acceptées.
- Les documents ne doivent pas dater de plus de 6 mois (sauf passeports).
- **Tous les documents** doivent être traduits en allemand, français ou italien par un traducteur qualifié. **La traduction du prénom et du nom de famille actuels doit être écrite exactement de la même manière sur tous les documents que sur le passeport international.** Les traductions doivent être certifiées par un notaire. La certification du notaire pour la traduction n'a pas besoin d'être accompagnée d'une apostille.
- Une copie lisible et non certifiée de tous les documents et attestations énumérés ci-dessous, y compris les traductions, doit être créée de manière à ce qu'il y ait à la fin deux séries de documents: une série avec tous les originaux à transmettre à l'office de l'état civil compétent en Suisse et une série avec des copies des originaux pour la documentation de l'ambassade.

Les documents incomplets seront retournés

1. Documents enfant		
Document / certificat	Informations supplémentaires	Authentification/remarques
<input type="checkbox"/> Acte de naissance (ПОВТОРНОЕ/ Duplicata) avec apostille	Disponible à l'office de l'état civil Attention !	Russie: Le duplicata peut être commandé directement au greffe avec une apostille.
<input type="checkbox"/> Reconnaissance de paternité (ПОВТОРНОЕ/ Duplicata) avec apostille	Les documents d'état civil ouzbeks ne sont délivrés qu'une seule fois, il n'y a pas de duplicata. Par conséquent, les documents peuvent avoir plus de 6 mois.	Bélarus : Ministère des Affaires étrangères Ouzbékistan: Ministère de la Justice
<input type="checkbox"/> Passeport international <input type="checkbox"/> Copie de la page des données personnelles du passeport	Le passeport sera restitué à la fin du rendez-vous. S'il y a plusieurs passeports, apportez-les tous avec vous	La légalisation des copies n'est pas nécessaire



2. Documents parent étranger

Document / certificat	Informations supplémentaires	Authentification/remarques
<input type="checkbox"/> Attestation de domicile (au moment de la naissance)	Certificat d'adresse résidentielle officiellement enregistrée ou temporaire	Aucune apostille nécessaire
<input type="checkbox"/> Acte de naissance (ПОВТОРНОЕ/ Duplicata) avec apostillé	Disponible à l'office de l'état civil qui a délivré le document original. voir ci-dessus, point 1	voir ci-dessus, point 1
Bélarus et Ouzbékistan: <input type="checkbox"/> Confirmation de l'état civil au moment de la naissance , document original avec apostille	Délivré par l'office de l'état civil compétent avec informations sur l'état civil depuis l'âge de la majorité.	Bélarus : Ministère des Affaires étrangères Ouzbékistan : Ministère de la Justice
Russie : <input type="checkbox"/> Déclaration notariée d'état-civil au moment de la naissance de l'enfant Affidavit / auto-déclaration de l'état civil actuel devant notaire. Les certificats officiels d'un office d'état civil russe ne sont pas acceptés.	Attention! La déclaration d'état civil doit contenir certaines formulations. Veuillez également prêter attention à cette formulation dans la traduction (voir mémento «Mariage en Russie » en ligne).	La déclaration doit se faire devant un notaire russe en Russie Authentification de la signature du notaire au ministère de la Justice de la Fédération de Russie avec une apostille.
Etat civil « divorcé » (avant le mariage) : Certificats / documents supplémentaires nécessaires (information détaillé voir en ligne dans mémentos «Mariage en Russie » respectivement « Mariage en Bélorussie »		
<input type="checkbox"/> Certificat de divorce (ПОВТОРНОЕ/ Duplicata) avec apostille. Disponible à l'office de l'état civil qui a délivré le document original		
<input type="checkbox"/> Jugement de divorce (copie certifiée conforme avec apostille et le cachet actuel de la juridiction compétente). Seulement nécessaire s'il y a des enfants mineurs.		
<input type="checkbox"/> Acte de mariage antérieur (original avec apostille). Disponible à l'office de l'état civil qui a délivré le document original.		
Etat civil « veuf » (avant le mariage) : Certificats / documents supplémentaires nécessaires		
<input type="checkbox"/> Certificat de décès (ПОВТОРНОЕ/ Duplicata) avec apostille. Disponible à l'office de l'état civil qui a délivré le document original		
<input type="checkbox"/> Acte de mariage antérieur (original avec apostille). Disponible à l'office de l'état civil qui a délivré le document original.		
<input type="checkbox"/> Passeport de voyage (uniquement en personne) <input type="checkbox"/> Copie de la page des données personnelles <input type="checkbox"/> Copie notariée de <u>toutes</u> les pages du passport national RUSSE avec apostille	Le passeport sera restitué à la fin du rendez-vous. S'il y a plusieurs passeports, apportez-les tous avec vous	Les copies de la page des données personnelles n'ont pas besoin d'être certifiées.



3. Document parent suisse

Document	Information supplémentaire	Authentification
<input type="checkbox"/> Passeport suisse original (uniquement en personne)	Le passeport sera restitué à la fin du rendez-vous. S'il y a plusieurs passeports, apportez-les tous avec vous	Les copies de la page des données personnelles n'ont pas besoin d'être certifiées.
<input type="checkbox"/> 2 copies de la page des données personnelles		

4. Prenez rendez-vous / contact

Les documents doivent être déposés en personne, un rendez-vous est obligatoire. Des rendez-vous sont disponibles de lundi à jeudi soit à 09h00, soit à 11h00.

Nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous par e-mail en soumettant les informations ci-après à : moscow.cc@eda.admin.ch: noms, prénoms, date de naissance de l'enfant et des parents, numéros de téléphone et adresses courriels, date du rendez-vous souhaité.

Si vous avez des questions auxquelles cette fiche d'information ne répond pas, nous sommes également heureux d'y répondre par e-mail: moscow.cc@eda.admin.ch. Les informations sont fournies par téléphone de lundi au jeudi de 14.30 h à 15h30, mais l'accessibilité n'est pas toujours garantie. +7 495 258 38 30

5. Transmission des actes en Suisse

Après la remise des documents correspondants, ceux-ci seront examinés par l'ambassade et acheminés par l'intermédiaire de l'Office fédéral de l'état civil à l'Office de l'état civil du lieu de résidence. Dans le cas où il n'y pas de lieu de résidence en Suisse, les documents sont envoyés à l'Office d'état civil du lieu d'origine. L'Office d'état civil responsable est en charge de l'inscription de la naissance au registre suisse Infostar; il peut exiger des documents supplémentaires le cas échéant.

Après la présentation des documents, il faut compter sur un délai de traitement d'environ 8 à 12 semaines. L'ambassade n'est pas en mesure d'informer sur l'état actuel de la procédure. Veuillez contacter l'office de l'état civil compétent, si vous avez des questions sur ce sujet.

6. Passeport suisse pour l'enfant / Séjour en Suisse

Pour entrer en Suisse, l'enfant a besoin d'un document d'identité suisse. Dès que la naissance a été enregistrée dans Infostar, le passeport ou une carte d'identité suisse peuvent être commandés en [ligne](#). La présence personnelle de l'enfant et des parents est requise pour l'enregistrement des données biométriques. Si un des parents est absent, sa déclaration de consentement de la délivrance du passeport doit être présentée.

Le parent étranger a besoin d'un visa D pour prendre domicile en Suisse. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans la fiche d'information mentionnée ci-dessus.